

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture d'écoles du Gosier en raison de cas Covid

GOSIER, LE 12 JANVIER 2022 — Cédric CORNET, Maire du Gosier, informe les parents d'élèves qu'en raison d'une recrudescence de cas de contamination à la Covid 19, trois écoles de la commune resteront fermées à compter du jeudi 13 janvier, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Les écoles concernées par la fermeture sont :

- école Germaine Lantin du bourg
- école Suzanne Rollon de Poucet
- école Georges Marcel de Mangot

En outre, les écoles Turenne Thénard de Grand-Bois (maternelle et élémentaire) et l'école Eugène Alexis de Belle-Plaine n'assureront ni la garderie du matin et du soir, ni la restauration scolaire, toujours pour cas avérés de Covid à partir de ce 13 janvier. Les élèves seront accueillis uniquement sur le temps scolaire.

Le maire du Gosier prie les parents de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée par ces fermetures et demande à l'ensemble de la population de respecter scrupuleusement les consignes qui permettent de limiter la propagation du virus.